ifcd infos

INFOS
FEMMES
CHIRURGIENS
DENTISTES

N°33 • Mars 2014

REVUE DU SYNDICAT
DES FEMMES
CHIRURGIENS DENTISTES

STOP
aux violences faites aux femmes

SFCD
Nouveau bureau

Actualités
Régionales et Nationales

Formations FFCD 2014

Ensemble, faisons reculer les violences faites aux femmes.

sfcd SYNDICAT DES FEMMES CHIRURGIENS DENTISTES

«Vous êtes de plus en plus nombreuses à choisir cette passionnante profession de chirurgien dentiste mais la représentativité des femmes dans les instances professionnelles n'évolue guère! Adhérer aujourd'hui au Syndicat des Femmes Chirurgiens Dentistes c'est participer à l'avenir de votre profession. C'est vous permettre d'être entendues, reconnues et soutenues en tant que femmes chirurgiens dentistes dans un système de santé en pleine mutation. La mission du SFCD est de vous représenter et de vous défendre auprès des autorités compétentes. C'est aussi réfléchir ensemble, proposer de nouvelles perspectives afin d'accompagner les évolutions imposées à notre profession, imaginer des solutions pour optimiser votre exercice, mais aussi vous permettre de gérer au mieux vie professionnelle et vie familiale. Depuis sa création en 1935, le SFCD a permis de nombreux acquis dans les domaines de la formation, de la couverture maternité, de la retraite, il reste beaucoup à faire, ensemble»

le SFCD vous représente et vous offre des supports, des outils nécessaires à votre activité...

La participation
de nos cadres dans différentes commissions ADF (information, informatique, prévoyance, des statuts et formation continue), ainsi qu'au FIF Pl et à la CARCDSF pour faire entendre la voix des femmes dans la profession.

Un service juridique

Des supports et des outils
nécessaires à votre activité : fiches techniques, plaquettes, ...

Une brochure
Info Femmes Chirurgiens Dentistes.

Des infos flash
une information synthétique, rapide et d'actualité par mail ou par courrier.

Des séminaires annuels
pour les responsables syndicales afin d'établir des bases de travail et collaborer avec d'autres organismes et pouvoirs publics.

Des réunions
d'informations des assemblées générales nationales et régionales permettant de débattre et d'échanger nos expériences.

Des livrets
de synthèse sur la Nomenclature et la Traçabilité.

Des formations régionales
de proximité sur des thèmes liés à l'environnement du cabinet dentaire pour nous praticiennes et notre personnel (Aide et assistant dentaire mais aussi agent d'entretien et réceptionniste).

CARCDSF
Caisse Autonome de Retraite des Chirurgiens Dentistes et Sages-Femmes

FFCD
Formation Femmes Chirurgiens Dentistes

FDI
Fédération Dentaire Internationale

ORDRE
Départementaux et/ou régionaux

ARS
Agence Régionale de Santé

FIF PL
Fonds financeur de notre formation continue

UNAPL
Union Nationale des Professions Libérales

ADF
Association Dentaire Française
Information, informatique, prévoyance, qualité, des statuts et formation continue.

Sfcd SYNDICAT DES FEMMES CHIRURGIENS DENTISTES
Unies pour l'avenir

sfcd.fr

Directrice de la publication :
Patricia Hueber-Tardot

Rédactrice en Chef :
Marie Brasset

Ont participé :
Claudine Bodin
Stéphanie Boimare
Nathalie Delphin
Claire Dupayage
Muriel Foueytille
Béatrice Gadrey
Marie Graindorge
Françoise Grégoire
Patricia Hueber-Tardot
Nathalie Leuger
Eliane Monmarche
Isabelle Morille
Evelyne Peyrouty
Martine Pigeon
Sylvie Ratier
Ernestine Ronai

SFCD
7 rue Mariotte
75017 Paris
Tél : 05 34 36 40 44
Fax : 05 63 57 51 37
E mail : sfcd@sfcd.fr
Site Internet : sfcd.fr

Conception réalisation :
Marion Bijl
Imprimé en France

Crédits photos : Istock.com, Fotolia.com, Piotr Marcinski, Lev Dolgatsjov, Andres Rodriguez, CandyBox Images, Tiantan, Claudia Paulussen, Olly, Dudarev Mikhail, Yanlev, Andrej SV, Artant, Bertys30, WavebreakmediaMicro, Maridav, Karramba Production, Brian Jackson, Yuri Arcurs.

Les éclaireuses

Deuxième sexe, peut-être, mais les femmes avancent, à petits ou à grands pas, à marche forcée ou à cloche-pied, de plus en plus nombreuses en première ligne!

Exemplaire, Catherine Samba Panza est devenue présidente de transition en Centrafrique. Elue le 20 janvier 2014, cette dame de fer dans un tailleur rose apporte un grand espoir de rassemblement dans un pays exsangue, ruiné par la guerre, comme le dit un diplomate: «c'est une femme, elle ne va pas fonctionner en termes de conflit. Elle a une vision plus constructive du pays».
Energique, Mireille Ballestrazzi s'impose comme la première «flic» de France à la tête de la Direction centrale de la police judiciaire et de ses 5.035 hommes, puis élue en novembre 2012 à la présidence de l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC), plus communément baptisée Interpol.
Bosseuse, Nathalie Balla, surnommée «Madame Plus», s'attelle au redressement de La Redoute, dont les ventes se sont effondrées depuis cinq ans.
Brillante et sexy, Marissa Meyer, la «reine de la Silicon Valley» ancienne vice-présidente de Google, a pris récemment la tête de Yahoo et a été promue «femme de l'année» par plusieurs magazines américains.

Que nous disent-elles?
Martha Heitzmann, directrice recherche et développement d'Areva, milite «pour que les jeunes filles investissent les filières scientifiques au travers du programme intitulé C. génial».
Véronique Weill, unique femme à siéger au Comité de Direction d'Axa, confie: «Les femmes doivent se faire davantage confiance. «Tu penses que j'en suis capable?». C'est la question qu'elles me posent toutes. Il faut juste qu'elles y croient».
Pour Catherine Nini, PDG de la Société de courtage en ligne Bourse Direct, les quotas à l'américaine sont une erreur: «faire passer les choses en douceur, acquérir sa légitimité petit à petit», recommande-t-elle.
Au contraire, pour Michelle Lamarche, associée de la banque d'affaires Lazard, «l'idée n'est pas satisfaisante, mais il semble que cette étape soit nécessaire pour faire émerger des femmes dirigeantes en finance».
Fatine Layt, Responsable de la division finance au sein de la banque Oddo explique la faible part des femmes dans la finance «c'est vrai, le rythme est difficilement compatible avec une vie de famille. Pourtant les qualités féminines sont particulièrement bien adaptées à l'activité de conseil: les femmes ont souvent une meilleure écoute et surtout elles favorisent la logique d'efficacité à celle du rapport de force».

Bref, même si les portes du Panthéon s'ouvrent en 2015 pour deux femmes résistantes, rescapées des camps de concentration, Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz, il nous reste du chemin à faire ! En avant !

Le SFCD

sommaire

4 - Actualités
• L'organisation du SFCD en 2014

6 - Dossier
• Les violences faites aux femmes

8 - Actualités des Régions
• Coordonnées des régions
• Actualités

9 - Adhésions
• Bulletin SFCD
• Bulletin Club des Supporters

10 - Actualités Nationales

11 - Formation Femmes Chirurgiens Dentistes

Nouveau bureau et nouvelle présidente

Être présidente du SFCD… ce n'est pas si simple !

J'ai réfléchi longtemps avant d'accepter ce mandat car je savais que ce serait une tâche compliquée. J'ai été très honorée lorsque Béatrice m'a suggéré cette responsabilité… et fière de pouvoir faire encore plus pour ce syndicat, qui m'a beaucoup apporté.

Aujourd'hui, après quelques petits mois, je me rends compte que travailler dans l'ombre pour le Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes était un vrai plaisir, pas toujours de tout repos, mais très agréable et … beaucoup plus simple que d'en être à la tête.
La grande responsabilité d'être Présidente me conduit à prendre certaines décisions, parfois complexes. Certains jours, je me sentirais bien isolée devant les difficultés à gérer toutes les contraintes de cet engagement, si je ne savais pas que je peux compter sur des consœurs et collaboratrices actives qui m'épaulent et m'accompagnent dans cette tâche.
L'action du SFCD, et ce depuis 1935, consiste à défendre les intérêts et l'exercice de la profession ; à asseoir la place des femmes dans la profession et à faire entendre leur voix. A l'aube de ses 80 ans, qu'en est-il ?

Lutter contre la loi Le Roux a été une évidence : comment accepter sans rien faire un texte qui bafoue, en même temps que notre statut de professionnels de santé, les droits les plus élémentaires de nos patients. En défendant leurs intérêts, nous défendons les nôtres : et pour cause, nous sommes au service de nos patients, nous sommes là pour les soigner, c'est notre cœur de métier. Notre travail sur les réseaux de soins agréés par les assureurs complémentaires témoigne d'une vision globale de notre exercice en plaçant le patient au centre de nos préoccupations. Si aujourd'hui nous ne pouvons plus faire sans les assureurs complémentaires, ces derniers doivent néanmoins intervenir dans le respect de nos patients et d'une santé publique digne de ce nom.
Défendre l'inscription au Code de la Santé Publique de nos assistant(e)s dentaires est une nécessité pour nos cabinets. Nous devons parvenir à compter sur la collaboration de véritables professionnel(le)s de santé, reconnues comme tel(le)s, qui pourront nous assister dans l'ensemble de nos tâches et ce pour répondre au mieux aux besoins de nos patients. Notre travail sur l'évolution du statut de nos assistant(e)s dentaires a pour finalité la réorganisation de l'équipe dentaire pour redonner du temps médical aux praticiens.
Participer à la lutte contre les violences faites aux femmes découle de notre métier de soignant. Les textes nous le rappellent et nous sommes fières d'y apporter notre contribution. Notre travail sur ce thème nous amène à accompagner tant nos consœurs bien souvent démunies face aux femmes victimes qu'elles peuvent détecter, que les femmes victimes elles-mêmes.
A travers ces 3 exemples, le SFCD démontre que l'action syndicale, si elle veut être efficace, doit aller au-delà de nos seuls intérêts corporatistes.

Des changements s'annoncent dans notre exercice : nous les pressentons et sommes vigilantes. Au-delà de notre exercice même, ils toucheront notre société et notre système de protection sociale tout entier.
En tant qu'organisation indépendante, composée de bénévoles, nous agissons, nous alertons et émettons des propositions afin d'induire des changements. Les victoires à notre actif en témoignent.

Aujourd'hui nous nous battons, conscientes de notre petite taille, mais fortes de nos cadres bénévoles, de nos adhérentes et de nos supporters. Leur participation financière et leur soutien, actif ou moral sont nos seules ressources, nous les utilisons au mieux.

De nombreuses femmes, visionnaires, travailleuses et opiniâtres, se sont succédées avant moi à la tête de ce syndicat. J'espère me montrer digne de leur travail au service de la santé bucco-dentaire, de notre profession et des femmes.

Patricia Hueber Tardot

Pour 2014 nous nous engageons à :

- **communiquer d'avantage avec nos adhérentes** notamment par des e-mailing réguliers ;
- **faire connaître notre syndicat** et ses positions par des communiqués de presse plus nombreux, tant à l'intérieur de la profession qu'à l'extérieur ;
- **accompagner nos consœurs** dans l'évolution de notre exercice, et notamment, dans l'immédiat, dans l'organisation de la mise en place de la nouvelle CCAM et du nouveau devis dans les cabinets
- **permettre à tout un chacun,** qui ne soit pas femme chirurgien-dentiste, de soutenir les actions du SFCD par son inscription au Club des Supporters du SFCD soutenir la profession en participant à la manifestation contre le CLESI (PESSOA) le 14 mars.
- **soutenir la profession** en participant à la manifestation contre le CLESI (PESSOA) le 14 mars.

Séminaire de réflexion de printemps

Le séminaire 2014 se déroulera à Lille, ville sympathique et chaleureuse qui nous accueille toujours dans un cadre agréable.

Une vingtaine de cadres SFCD se réuniront les 21, 22 et 23 mars, autour du sujet de réflexion suivant : ***A l'aube de ses 80 ans, que peut amener le SFCD aux femmes chirurgiens-dentistes et à la profession ?***

En posant, comme préambules, les trois constats suivants :

- ***l'exercice libéral est malmené par les derniers textes législatifs et notamment :***
  - Loi Leroux, nouveau devis,
  - le travail des femmes est toujours considéré comme un «emploi d'appoint dans un couple»,
  - la santé est considérée comme un bien de consommation.

J'espère, et j'en suis certaine, que ces quelques journées de travail vont être très fructueuses pour le syndicat….

Conseil d'administration SFCD 2014

Le Bureau

Catherine Larra
Vice Présidente
catherine.larra@club-internet.fr

Patricia Hueber-Tardot
Présidente
patricia.hueber@sfcd.fr

Nathalie Delphin
Vice Présidente
nathalie.delphin@sfcd.fr

Marie Brasset
Trésorière
marie.brasset@sfcd.fr

Evelyne Peyrouty
Secrétaire Générale
evelyne.peyrouty@sfcd.fr

Claudine Bodin
Secrétaire Adjointe
claudine.bodin@sfcd.fr

Autres Membres du CA

1

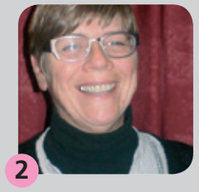
2

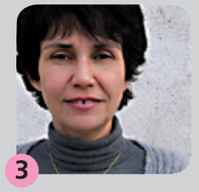
3

4

1/ Béatrice Gadrey
beatrice.gadrey@sfcd.fr
2/ Catherine Flechel
cflechel@yahoo.fr
3/ Martine Pigeon
martine.pigeon@sfcd.fr
4/ Carol Petit
carol.petit@sfcd.fr

5/ Françoise Grégoire
françoise.gregoire@sfcd.fr
6/ Nicole Vinot
nicole.vinot@sfcd.fr
Membres cooptés
7/ Marie Graindorge
marie.graindorge@sfcd.fr
8/ Karin van Garderen
karinvangarderen@aol.com

5

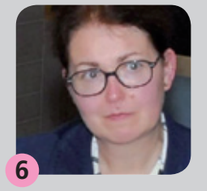
6

7

8

La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes de l'ONU du 20 décembre 1993 dont nous avons célébré cette année les 20 ans indique:

«...la violence à l'égard des femmes va à l'encontre de l'instauration de l'égalité...,
... constitue une violation des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales, ... traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers...»

Ensemble, faisons reculer les violences faites aux femmes

Comme l'affirme clairement cette Déclaration, rien de « naturel » dans tout cela. Donc, si ce sont les humains qui ont construit ces rapports sociaux inégaux entre les sexes, il leur appartient de les déconstruire.

L'ampleur des violences faites aux femmes

Les violences envers les femmes concernent de très nombreuses femmes. Nous ne citerons que trois statistiques. **201.000** femmes de 18 à 59 ans, vivant en ménage en métropole ont été victimes de violences physiques et /ou sexuelles de la part de leur partenaire ou ex sur un an. **83.000** femmes sont victimes de viols ou de tentatives de viols par an (enquête CVS 2010-2012).
148 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex auxquelles s'ajoutent les **18** femmes tuées au sein de couples non officiels, soient **166** femmes. L'ensemble des victimes et victimes collatérales de violences au sein du couple, **247**, **représente 30% du total des homicides en France**. **25 enfants ont été tués dans ce cadre et 140 enfants sont devenus orphelins** (ONDRP 2012).

Toutes ces statistiques indiquent clairement qu'il ne s'agit pas de faits divers mais d'un véritable problème de société.

Face à cette ampleur des violences envers les femmes, la ministre des droits des femmes a souhaité créer la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF, décret du 3 janvier 2013).

La MIPROF a une fonction d'Observatoire national.
Elle travaille à l'amélioration de l'information statistique relative aux violences faites aux femmes et à la traite des êtres humains. La première lettre de la MIPROF – Observatoire national des violences faites aux femmes porte sur les données statistiques relatives aux violences sexuelles et aux violences commises au sein du couple, elle est disponible sur le site internet stop-violences-femmes.

La MIPROF encourage les initiatives locales en veillant notamment à mutualiser les bonnes pratiques, à l'instar du téléphone portable d'alerte pour les femmes en très grand danger.

Former les professionnel-le-s de santé, une urgence de santé publique

Les professionnel-le-s de santé sont souvent les premier-e-s professionnel-le-s que rencontrent les femmes victimes de violences. Une femme qui ne supporte pas d'ouvrir la bouche chez le dentiste, une femme qui vient avec une dent cassée peut avoir été victime de violences. Le questionnement du/de la professionnel-le peut aider cette femme. Ceci nécessite une formation.
La MIPROF a reçu compétence pour «définir, en lien avec les ministères et les acteurs concernés, le cahier des charges du plan de sensibilisation et de formation des professionnels sur les violences faites aux femmes». (art.2, alinéa2 du décret)
C'est dans cette perspective que nous avons rapidement constitué plusieurs groupes de travail dédiés l'un aux professionnels de santé (formation initiale des médecins), l'autre au développement personnel continu (DPC) des professions de santé, et enfin un troisième groupe dédié à la formation des forces de l'ordre.

Début 2014, un groupe de travail dédié aux sages-femmes, un autre groupe dédié aux travailleurs sociaux, et un 3e groupe dédié aux violences à l'encontre des femmes ayant un handicap ont été mis en place.

Le Groupe de travail dédié à la formation initiale des médecins a d'emblée souhaité aller plus loin en se penchant en tout premier lieu sur l'approfondissement des enseignements proposés à l'université au sujet des violences faites aux femmes. En ciblant en effet cette filière, en particulier au niveau de l'examen classant national de fin de 2e cycle, nous avons la possibilité de toucher un nombre important d'étudiants, avant de choix de leur spécialisation.

Afin de convaincre étudiants, enseignants et universitaires, nous avons entrepris de concevoir des outils pédagogiques adaptés à cette filière afin d'en faire, à terme, une déclinaison ou une adaptation pour les autres professions.

Pour conclure, nous vous invitons à nous faire part de vos expériences , notamment au travers de «bonnes pratiques» que nous pourrions valoriser.

C'est par la mobilisation de toutes et tous que les violences faites aux femmes reculeront, c'est le sens du partenariat qui commence avec votre association ou votre syndicat.

Ernestine Ronai, coordinarice nationale de la lutte contre les violences faites aux femmes

Annie Garcia, conseillère technique de la MIPROF

Participation du SFCD

Le SFCD a été sollicité par Mme Ronai pour participer au groupe de travail chargé d'élaborer le cahier des charges des formations dédiées aux chirurgiens-dentistes.

En complément de cette action, le SFCD a proposé à la MIPROF d'accompagner ces actions de formation par la diffusion d'une affiche, à placer dans les salles d'attentes des cabinets dentaires, tant à l'attention des femmes victimes de violences que des femmes chirurgiens -dentistes à leur écoute.

Cette affiche devrait pouvoir être diffusée via notre lettre info spécial ADF 2014.

L'implication du SFCD sur ce dossier est plus qu'une évidence.
Nous comptons donc sur votre soutien, à vous nos adhérentes, pour faire en sorte, qu'effectivement, ensemble, nous fassions reculer les violences faites aux femmes.

Le bureau du SFCD

Des outils disponibles

Ce travail est engagé. **Un film à visée pédagogique, Anna,** (3 courts métrages en continu sur les mécanismes de la violence / le repérage / la prise en charge) a été réalisé, avec le soutien de la commission européenne.

Nous avons conscience de l'importance des besoins. Le nombre de demandes reçues dès la mise en ligne du site internet témoigne de l'intérêt pour le sujet et nous avons donc décidé de concevoir **un livret d'accompagnement - des courts métrages précités.**

Tous ces outils sont disponibles en ligne sur le site stop-violences-femmes.gouv.fr dans la rubrique JE SUIS UN-E PROFESSIONNEL-LE. Vous trouverez dans cette rubrique des informations, des documents pédagogiques, des plaquettes, des affiches relatifs aux violences faites aux femmes. N'hésitez pas à consulter le site régulièrement.

Vous pouvez en outre prendre contact avec les associations dont la liste et les coordonnées figurent sur le site.
Enfin, dans chaque région et dans chaque département existe un-e correspondant-e du service des droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui pourra si besoin vous orienter.

Actions autour de la mise en place du nouveau devis et la CCAM

Selon nos informations, la CCAM devrait être obligatoire et applicable au 1er juin 2014. Nous avons le temps de nous y réparer, ensembles.

• **D'ores et déjà**, il faut vérifier que vos logiciels seront bien opérationnels le jour J : contactez et alertez dès maintenant votre maintenance.
• **Ensuite,** pas de précipitation sur les formations payantes en première intention, le SFCD organisera dans chaque région, une réunion d'information sur la mise en place de la CCAM.
• **La mise à jour de votre logiciel** conjuguée à cette information du SFCD vous permettra d'être prêtes et d'appliquer la CCAM le 1er juin.
• **Pour ce qui est du nouveau devis**, son application dépend bien sûr de la mise à jour de vos logiciels. Si vous n'avez pas encore demandé cette mise à jour, faites le sans tarder.
• **Ensuite,** nous vous avons communiqué, via notre revue de l'ADF 2013, en page 20, toutes les informations nécessaire pour une application sans trop de souci.
• **Enfin,** lors des séances d'information sur la CCAM, nous vous donnerons également les éléments qui pourraient encore vous manquer afin de remplir cette obligation auprès de vos patients le plus facilement possible.

Certaines dates ont d'ores et déjà été programmées, merci de vous rendre sur notre site Internet afin de vous y inscrire.

Par exemple :

■ **SFCD Pays de Loire : le 11 avril.**

■ **SFCD Midi Pyrénées : le 19 mai.**

Les actions autour de la journée de la femme

La Journée internationale de la femme est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde. C'est un jour où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques. C'est une occasion de faire le point sur les luttes et les réalisations passées, et surtout, de préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures générations de femmes.

Aucune solution durable aux problèmes sociaux, économiques et politiques les plus pressants de la société, ne peut être trouvée sans la pleine participation, et la pleine autonomisation des femmes du monde entier.
En conséquence, voici le thème engagé par les Nations Unies pour 2014 : **L'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour toutes et tous.**
Selon M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies « Les pays dans lesquels les femmes sont traitées sur un pied d'égalité avec les hommes jouissent d'une meilleure croissance économique. Les entreprises qui comptent des femmes parmi leurs dirigeants affichent de meilleurs résultats. Les accords de paix qui font intervenir des femmes s'avèrent viables à plus long terme. Les parlements où siègent des femmes adoptent davantage de lois portant sur des questions sociales fondamentales comme la santé, l'éducation, la non-discrimination et les allocations familiales. Il ne fait donc pas l'ombre d'un doute que l'égalité entre les femmes et les hommes est un avantage pour tous. ».

Le SFCD a programmée cette année un action nationale qui se déroule dans les régions qui ont souhaité y participer. En fonction des disponibilités des cadres bénévoles régionaux, vous pourrez vous retrouver, lors de moment conviviaux, sur des thèmes divers.

Par exemple :

■ **SFCD Aquitaine : le 7 mars** dès 19h30 au Château La Chèze de Floirac

■ **SFCD Grand Nord : le 8 mars** dès 11h00 à Wissant

■ **SFCD Midi Pyrénées : le 7 mars** dès 12h00 au Restaurant le L à Toulouse.

Inscrivez-vous et retrouvez d'autres dates, pour les autres régions, sur notre site Internet
sfcd.fr

Réactivation du Club des supporters du SFCD

En ces temps troublés pour notre profession mais surtout suite à des demandes de plus en plus nombreuses de nos confrères et amis, nous avons décidé de réactiver le «club des supporters du SFCD».

Ainsi, chacune d'entre vous aura la possibilité de parrainer ses amis, son conjoint ou toute personne, autre qu'une femme chirurgien-dentiste, qui voudra soutenir les actions du SFCD, être informée au plus juste et permettre d'étendre encore plus nos actions pour les femmes chirdents mais aussi pour faire entendre notre voix à l'ensemble de la profession.
Nous comptons sur vous pour faire grossir notre club et nous soutenir à fond dans nos actions pour nous toutes.» N'hésitez pas à le diffuser largement le bulletin ci contre autour de vous. Merci à toutes.

Engagez-vous à nos côtés

BULLETIN D'ADHESION au SYNDICAT DES FEMMES CHIRURGIENS DENTISTES 2014

adhérer, c'est facile

il vous suffit de nous retourner le bulletin d'adhésion ci-dessous avec votre règlement.
Si vous hésitez et souhaitez mieux nous connaître, contactez-nous au :

05 34 36 40 44

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Ville : _____
Code Postal : _____
Tél : _____
Fax : _____
E-mail : _____
Année de diplôme : _____ 1e année d'exercice : _____
Mode d'exercice : _____

A compléter et à retourner avant le 31 mars 2014 avec votre règlement de :

☐ **Membre actif : 214 €**
☐ **Première année d'exercice : 100 €**
☐ **Etudiante : Gratuit**
☐ **Retraitée : 70 €**

Libellé à l'ordre du SFCD au :

SFCD secrétariat - 2 chemin de la Pépinière
31270 Villeneuve-Tolosane

BULLETIN D'INSCRIPTION Club SUPPORTERS

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Ville : _____
Code Postal : _____
Tél : _____
E-mail : _____
Profession : _____

■ ***A compléter et à retourner avec votre règlement de 200 €***
■ Libellé à l'ordre du SFCD au : ***SFCD secrétariat***
2 chemin de la Pépinière - 31270 Villeneuve-Tolosane

Nom et prénom de la marraine adhérente au SFCD :
_____

Coordonnées régionales

SFCD - Siège Social : 7 rue Mariotte- 75017 Paris - sfcd@sfcd.fr
Secrétariat : Lemya Nadia : 2 ch. de la Pépinière, 31270 Villeneuve Tolosane - **Tél : 05 34 36 40 44 - Fax : 05 63 57 51 37**
E-mail : lemya.nadia@sfcd.fr
Service Juridique : Sylvie Ratier : 421 ch. Lendrevié Haute, Brens - 81600 Gaillac - E-mail : sylvie.ratier@sfcd.fr

Alsace - **Brigitte Jolion** - 106 rue de Bâle. 67100 Strasbourg
Tél : 03 88 31 92 19 - E-mail : brigitte.jolion@sfcd.fr

Aquitaine - **Nathalie Delphin** - 123 av René Cassagne. 3150 CENON
Tél : 05 56 86 11 14 - E-mail : nathalie.delphin@sfcd.fr

Bretagne - **Stéphanie Boimare-Carrouget** - 6, place des 4 vents. 56400 Auray
Tel : 02 97 24 06 65 - Fax : 02 97 24 28 86 - E-mail : stephanie.boimare@sfcd.fr

Centre - **Martine Pigeon** - 60 rue Saint Denis. 41100 Vendôme
Tel : 02 54 23 45 99 - Fax : 02 54 77 28 94 - E-mail : martine.pigeon@sfcd.fr

Midi-Pyrénées - **Isabelle Morille** - 8 impasse du petit train. 31620 Fronton
Tél : 05 61 82 94 69 - Fax : 05 61 82 17 33 - Email : isabelle.morille@sfcd.fr

Nord - **Claire Dupayage** - 2 r Gén. Leclerc. 62410 HULLUCH
Tél : 03 21 40 25 35 - Email : claire.dupayage@sfcd.fr

Normandie - **Marie Graindorge** - 18 rue E. Fortier. 76130 Mont Saint Aignan
Portable : 06 62 76 17 36 - Email : marie.graindorge@sfcd.fr

Paca - **Béa Gadrey** - 359 rue Roland Garros. 83600 Fréjus
Tél : 04 94 51 17 87 - Fax : 04 94 17 19 37 - E-mail : beatrice.gadrey@sfcd.fr

Paris Ile-de-France - **Claudine Bodin** - 2 Rue Maurice Utrillo. 95110 Sannois
Tél : 01 39 80 70 44 - Fax : 01 34 11 94 89 - Email : claudine.bodin@sfcd.fr

Pays de Loire - **Evelyne Peyrouty** - 36, rue Jean-Jaurès. 49800 Trélazé
Tél : 02 41 69 08 76 - E-mail : evelyne.peyrouty@sfcd.fr

Picardie - **Marie Brasset** - 6 rue Henri Barbusse. 02100 St Quentin
Tél : 03 23 04 05 42 - Fax : 03 23 08 50 82 - E-mail : marie.brasset@sfcd.fr

Poitou-Charentes - **Muriel Foueytille** - 5, rue Réaumur. 17600 Saujon
Tél : 06 86 59 32 32 - E-mail : muriel.foueytille@sfcd.fr

Lorraine - **Carol Petit** - Maison Médicale du Breuil.
8, quai Jules Fery. 88210 Senones - Tél : 03 29 57 96 23
E-mail : carol.petit@sfcd.fr

Visitez notre site !

Parce qu'être une femme chirurgien dentiste aujourd'hui, c'est arriver à concilier de façon sereine vie professionnelle et vie familiale, c'est aller à l'essentiel, le SFCD met à votre disposition son site Internet : www.sfcd.fr

- **Pour savoir qui nous sommes, connaître notre histoire, notre fonctionnement, nos actions, ...**
- **Pour connaître l'actualité professionnelle ou syndicale**
- **Pour trouver nos dossiers : des informations claires, précises, concises.**
- **Pour télécharger les documents, grâce à vos codes adhérentes :**
  - **pour les plaquettes**
  - **pour les courriers spécifiques**
  - **pour le livret traçabilité**
- **Pour connaître les rendez vous régionaux et les dates et thèmes des formations régionales**
- **Pour retrouver les coordonnées de nos partenaires à votre disposition pour vous apporter leur professionnalisme dans leur domaine de compétence**

Manifestation contre PESSOA/CLESI

Le SFCD se positionne clairement contre cette Fac privée à partir du moment où, en France, il a été fait un tout autre choix (fac publique notamment et numerus clausus). Le SFCD s'associe et soutien cette nouvelle action contre PESOA-CLESI, le 14 mars à Paris, comme il l'avait déjà fait l'an passé.

- **Pour plus d'informations, merci de vous connecter au site suivant www.fermeture-pessoa.fr**
- **Inscrivez-vous rapidement sur http://www.fermeture-pessoa.fr/inscription.**

Du nombre d'inscriptions dépendra l'ampleur des moyens mis en œuvre...

Inscription au Code de la Santé Publique des Assistant(e)s Dentaires

Le SFCD poursuit son travail sur ce dossier, après avoir été auditionné en décembre dernier par M Masi, conseiller auprès du cabinet de Mme La Ministre Marisol Touraine. Il a attiré l'attention de M Masi sur le fait qu'il ne fallait pas attacher les assistantes à un rôle de prévention.

Les assistantes dentaires ont un profil très polyvalent qui leur permet d'assister le praticien au cabinet dentaire. Il est nécessaire de conserver cette polyvalence.

Il a, en outre, relayé la pétition engagée par les Assistantes Dentaires, et a nouveau interpellé des élus afin d'atteindre l'objectif d'inscription des assistant(e)s dentaires au code de la santé publique. Il s'est également exprimé dans la presse professionnelle ou grand public sur ce sujet.

Enfin, le SFCD participera à la première journée nationale des assistantes dentaires qui aura lieu à Paris, hôtel Lutetia le 3 avril 2014.

Alerte des pouvoirs publics et des organisations professionnelles internes.

Le SFCD est convaincu que la conjonction des trois facteurs suivants : l'arrivée des facs privées, l'arrivée des centres low-cost, et enfin l'arrivée des réseaux de soins agréés par les assurances complémentaires, est en passe de bouleverser grandement l'exercice actuel des cabinets dentaires en France.

- **Le SFCD s'inquiète :** à quoi sert le numerus clausus, tel que nous le connaissons aujourd'hui, devant l'arrivée en France : de praticiens européens, d'étudiants français qui se seront formés dans d'autres pays européens, et de facultés privées ?
- **Le SFCD s'interroge :** à horizon 2016, tous les salariés auront obligation d'avoir une assurance complémentaire santé, financée pour moitié par leur employeur. Cela représente une manne financière sans précédent.
  Par qui et comment seront gérés et redistribués ces fonds (à prélèvement obligatoire rappelons-le) ? Que vont-ils prendre en charge exactement ?
- **Qu'en pensent nos instances professionnelles** (Ordre, autres syndicats, CARCDSF) et les pouvoirs publics ? Ont-ils anticipé toutes les conséquences possibles de la conjonction de l'ensemble de ces facteurs ?
- **Le SFCD a toujours eu un rôle d'alerte et de vigilance.**

Sa réflexion prospective le conduit, aujourd'hui encore, à poser ces questions à nos décideurs. Nous ne manquerons pas de vous faire part de leurs réponses dans nos prochaines publications.

Formations FFCD 2014

Nos formations sur la Digue et la Photo

(mi conférence - mi TP) vous permettrons de ressortir prêtes à toutes les situations : ni la digue ni la photo n'auront de secret pour vous !

Deux nouvelles conférences sont lancées :

elles concernent notre exercice en **Pédodontie** et en **Gériatrie** : l'accueil, la place et les soins spécifiques que requièrent ces patients particuliers constituent le thème de ces conférences. Nos conférencières, choisies pour leur expertise et leur expérience dans ces deux domaines respectifs, sauront vous apporter tous les éléments nécessaires

Enfin, notre formation Contrôle d'activité

sera enrichie de l'actualité 2014 : **l'arrivée du nouveau devis** et de la **CCAM** au 1er juin va changer notre exercice. Vous y trouverez également tous les éléments pour les mettre en œuvre, en toute sérénité, dans vos cabinets dentaires.

Bien sûr vous pourrez retrouver nos autres thèmes de formation, en fonction des demandes que vous aurez exprimées en région.

Calendrier 2014

Aquitaine :	« Personnes âgées » **jeudi 10 avril à Bordeaux**
Grand Nord :	« L'enfant un patient comme les autres ? » **20 mars à Lille**
Centre :	« L'enfant un patient comme les autres ? » **jeudi 19 juin à Orléans**
	« La digue, c'est facile ! » **jeudi 20 mars à Orléans**
Grand Est :	« La photo numérique » **jeudi 27 mars à Strasbourg**
Poitou Charente :	« Contrôle d'activité » **jeudi 19 juin à La Rochelle**
Midi Pyrénées :	« La digue, c'est facile ! » **jeudi 20 mars à Toulouse**
Bouches du Rhône & Paca :	« La digue, c'est facile ! » **septembre à Lyon**

Vous pouvez vous inscrire très facilement à toutes nos journées via le Site Internet du SFCD.

N'hésitez pas à inscrire également vos assistantes :
toutes nos formations sont conçues de façon à pouvoir les accueillir.

Nous nous félicitons d'avoir élaboré l'ensemble de nos formations dans le but de favoriser la cohésion du binôme praticien assistant(e) dentaire.

Enfin, nous vous rappelons que nos chers confrères sont toujours les bienvenus lors de nos formations, n'hésitez pas à leur diffuser nos programmes

N'hésitez pas à me contacter via mon e-mail :
francoise.gregoire@sfcd.fr

Je serais ravie de répondre à toutes vos questions.

Enfin, un grand merci à toutes d'être toujours aussi nombreuses à suivre nos formations.

Françoise Grégoire Leplège
Présidente FFCD

Solutions Monétiques Santé CIC

Plus de performance et d'efficacité dans la gestion de vos honoraires.

- Des solutions privilégiées et adaptées à votre activité
- En partenariat avec le SFCD : 12 mois gratuits sur le matériel (1)
- Pour tout renseignement, écrivez à partenariat@cic.fr

Parce que le monde bouge.

cic.fr

Crédit Industriel et Commercial - 542 016 381 RCS Paris

(1) TPE : contrat de location et de maintenance d'un Terminal de Paiement Electronique, souscrit auprès d'Euro Information. Abonnement avec engagement irrévocable de 48 mois. 12 mois gratuits sur la location du matériel. Voir conditions en agence. Euro Information, Société par Action Simplifiée au capital de 51 669 000 € - 34, avenue du Wacken 67905 Strasbourg cedex 9 - RCS Strasbourg B312 730 674.